

Quelques anecdotes sur St Romphaire,

Glanées de part et d'autres dans les archives.

St Romphaire doit son nom au 4^e Evêque de Coutances. Romphaire originaire de Grande Bretagne, fils de Hermolans et de Delphine. Il a dû quitter son pays, fuyant sans doute la domination saxonne. Il devait se rendre en Aquitaine via St Malo, mais la mer le fit débarquer à Barfleur. Arrivé en France à l'âge de 18 ans Il se fit remarquer par St Laud évêque de l'époque, et lui succéda en 565.

A t il exercé ses dons et ses miracles sur le territoire de la paroisse qui porte son nom.

Il compte parmi ses parents St Samson, compte tenu de ses origines, il semble plus probable que c'était un parent spirituel, et tous les deux auraient reçu en reconnaissance de leur sainteté le parrainage de deux paroisses voisines.

Au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles de nombreux enfants de St Romphaire, un par famille et par génération où presque, étaient prénommés Romphaire.

St Romphaire et les cahiers de Doléances

Cahier des Doléances pour les Etats généraux de 1789, résumé du procès-verbal de l'assemblée du premier mars 1789.

Les habitants de cette paroisse observent qu'ils sont trop chargés pour imposition Royal de la somme de 8.624 Livres 1 sols 6 deniers objet trop considérable.

Le terrain de cette paroisse est trop enfermé dans un demi cercle que forme la rivière de Condé (il n'y a pas de pont à Condé).

Les routes sont en très mauvais état et demandent la réparation du pont de Gourfaleur qui touche à son anéantissement et expose les habitants au danger le plus évident, il est dans l'état le plus critique; pour boucher les trous il faut y mettre des pierres et des racines d'arbres.

Seul ce pont permet de s'approvisionner en denrées et engrais (Chaux).

Les autres demandes concernent :

- la suppression de la gabelle et quart-bouillon.
- la suppression de banalités relatif au moulin de la Chevalerie.
- le rattachement au Bailliage de St Lô au lieu de Gavray éloigné de 6 lieues, ce qui pénalise les gens qui ne peuvent se déplacer.
- la réforme dans l'administration de la Justice avec l'établissement d'un tribunal supérieur composé de 3 ordres dans une des villes la plus commode de Basse-Normandie.
- l'égalité dans la perception de l'impôt et simplification de sa perception.
- le retour périodique des Etats généraux.
- vœux du tiers pour occuper les différents grades, dont les autres ordres semblent seuls avoir pris possession.

La Révolution

Pendant quelques mois, en l'an II de la République, la commune de St Romphaire a changé de nom, elle se nomme Bon Air. A cette époque, naissance de la République, il ne faut pas de résonance religieuse ou royaliste dans les noms de communes et ailleurs

Le curé de St Romphaire Mathieu, et son vicaire François Le Carpentier, prêtèrent serment le 8 octobre 1792 an 1^{er} de la république. Il ne semble pas qu'ils se rétractèrent par la suite à l'inverse de ceux de La Mancellière.

A St Romphaire le 5 12.1792 le maire accompagné de son secrétaire se rend sur la réquisition du procureur de la commune au presbytère où, parlant au citoyen Alexandre Mathieu curé, il le somme et interpelle de leur représenter à l'instant tous les registres de tous cultes qui pourraient être en dépôt chez lui, pour, conformément à la dite loi, en être présentement dressé inventaire.

Ce qui n'empêche pas que le 6 décembre il est nommé membre du Conseil général de la commune pour relevé les actes, ce qu'il fait au moins une fois le 23 décembre de la même année

Le 2 floral de l'an second de la République, les officiers municipaux de la commune mettent en état d'arrestation Pierre Dupont vicaire de Ste Suzanne sur Vire réfugié chez son frère.

Le 16 pluviôse an VI les citoyens s'assemblent pour la plantation de l'arbre de la liberté.

Le XIXe siècle à St Romphaire

Un peu avant, en 1769 il y avait à St Romphaire : 53 chevaux, 92 vaches (on ne parle pas de bœufs dans un pays de laboureurs !) et 195 bêtes à laine. Le territoire était 1/3 bon, 1/3 mauvais, 1/3 médiocre.

Informations anecdotiques relevées dans le registre du Conseil municipal de Saint Romphaire :

- Vers 1805 St Romphaire est rattaché au canton de Canisy, auparavant il l'était à celui de Tessy
- Le 9 mai 1816 Etienne LEGOUPIL est nommé garde-champêtre.
- Le 28 décembre 1818 nomination par le préfet de Jean-Baptiste GOHIER membre du Conseil en remplacement du Sieur Jacques PESQUET décédé.
- Le 13 mars 1823 le Conseil municipal demande par pétition que soit retenu le nommé André LADROUE chevalier de la légion d'honneur retraité, comme garde-champêtre pour remplacer Etienne LEGOUPIL devenu infirme.
- Le 19 avril 1823, le conseil nomme garde-champêtre le Sieur LADROUE, à charge pour lui de :
 - . prêter serment devant le juge de paix de Canisy et de se présenter devant le capitaine de gendarmerie de Saint Lô pour se faire inscrire.
 - . de veiller à la conservation des récoltes, des propriétés et pour la recherche des délits et contraventions de police.
 - . de ne porter dans son service qu'un sabre et deux pistolets qu'il devra placer d'une manière apparente.
- Le 26 octobre 1831 installation du dit Conseil municipal : M. LEGOUPIL, J-B. GUERIN, Jean Michel VAUDEVIRE, François Antoine MICHEL, J-B. CLEMENT, J-B. GOHIER, Jacques EUDELIN, Luc J-B. GOHIER, Etienne PATIN, Charles QUETEL, Jacques Germain LECLUSE. Ils prêtent serment : " Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux Lois du Royaume".
- En 1839 il est question de réparer le chemin dit du Roy, de la route de St Lô à Villedieu au Hamel du Jardin, en passant par le carrefour de l'hôtel Carrol, le hameau Couspel, le bourg de Saint Romphaire, le crucifix, la Fosse aux morts !, et les Communes.
- Le 7 septembre de la même année le conseil décide de fournir une cloche.
- En 1863 réception de Monseigneur l'Evêque pour la confirmation.
- En 1864 le Conseil se prononce pour l'achat de terrain pour la construction d'un pont public à Condé, 10 ares pour 3.000 francs. Il s'étonne du prix élevé par rapport à des terrains achetés pour le même usage en 1848, 25 ares 80 centiares pour 1.806 francs, et 19 ares 55 centiares pour 1.406 francs 25.
- Le 1 juillet 1866 le Conseil municipal est consulté sur le projet de chemin de fer de Cherbourg à Brest.
- En 1868 la foudre tombe sur l'église, cela était déjà arrivé en 1829, et c'est reproduit en 1870.

Les maires de St Romphaire de la révolution au XXe siècle

Dans les pages précédentes nous signalons que le 5 décembre 1792 le maire de la commune c'était rendu au presbytère pour faire l'inventaire des registres des cultes, mais nous n'avons pas dans ce document le nom de ce maire.

- Gilles François Georges **LEREBOURS** est cité dans un acte du 8 ventose de l'an 3 de la République. C'est la première mention du titre de maire que nous rencontrons dans les registres d'état civil de St Romphaire, mais il avait été élu le 2 décembre 1792 c'est donc bien le premier maire de St Romphaire.

A St Romphaire pendant les premières années de la révolution plusieurs agents municipaux signent les actes d'état civil. Nous retrouvons rarement la mention de maire. Cependant Gilles LEREBOURS est maire le 2 brumaire de l'an IV, le 24 brumaire de l'an V, et de l'an VIII à l'an XII (1803). Entre temps Jean Baptiste Quetel signent comme adjoint (28 ventose an V) et maire provisoire (7 prairial an VIII).

Gilles Lerebours est toujours maire le 10 février 1811, il décède le 28 mars de la même année.

- Jean-Baptiste **QUETEL**, précédemment adjoint, est devenu maire en avril 1811; il prête serment le 3 janvier 1813 (il s'agit sans doute d'un renouvellement de mandat). Il restera maire jusqu'en décembre 1816.

- Luc Louis **DUQUESNE** lui succède en janvier 1817, il sera maire jusqu'en septembre 1830.

- Le dimanche 2 décembre 1821 le conseil municipal est réuni pour le renouvellement quinquennal d'un maire et d'un adjoint des communes de moins de cinq mille âmes. DUQUESNE Luc Louis maire actuel est confirmé dans sa fonction, ainsi que DUPONT Pierre, adjoint.

Signent cette délibération : GOHIER, J. RIHOUET, POMMIER, J.M. GUERIN, M. LEGOUPIL, GOHIER, J. BUCAILLE, P. DUPONT, DUQUESNE.

- Jean-Baptiste **QUETEL** est redevenu maire le 21 septembre 1830 et le restera jusqu'en 1848. Sur son acte de décès le 24 juillet de l'année suivante il est mentionné "après avoir été maire pendant près d'un demi siècle", il était né le 9 mars 1767 et avait donc 82 ans.

- Gilles François **POMMIER** est élu maire le 29 août 1848, il le sera moins de 2 ans puisque le 12 mai 1850 c'est Luc Jean-Baptiste GOHIER LAVILLIERE qui lui succède.

- Charles **QUETEL** est maire à partir d'avril 1854 et jusqu'à son décès le 6 juin 1858 au Hameau du Jardin. Il était né en 1797, fils de François Alexandre et de Catherine Goulet.

- Alexandre Désiré François **PAYEN de la GARANDERIE** est maire en septembre 1858, mais de 1861 à 1865 c'est Georges GUERARD adjoint qui signe la plupart des actes d'état civil.

- Alphonse **LENEVEU** est maire seulement pendant 1 an, de septembre 1865 à septembre 1866.

- Georges **GUERARD** signe son premier acte en tant que maire le 25 septembre 1866, il le restera jusqu'à son décès le 11 juin 1909 au Hameau Couespel. Il était né à Coutances le 7 avril 1830 et avait donc 79 ans, il était ancien Conseiller d'arrondissement.